

Annexe 5 : Extrait du dossier préalable à la DUP

4.2. Un projet de développement durable alliant les intérêts environnemental, économique et social

L'intérêt environnemental : un nouveau cadre de vie plus végétal en lien avec l'environnement existant

Le réaménagement proposé va permettre de transformer les espaces publics du quartier en de véritables espaces résidentiels paysagers de qualité. Les habitants vont ainsi pouvoir bénéficier d'un cadre de vie agréable, propice à la déambulation piétonne et aux loisirs, avec notamment l'installation des jeux pour enfants.

La végétalisation apportée au quartier va contribuer à optimiser les qualités de Montreynaud, quartier implanté sur un site exceptionnel en sommet de colline, offrant des vues panoramiques sur Saint-Étienne. Le projet s'est ainsi attaché à conserver des vues sur les paysages lointains.

Le choix de la démolition intégrale des dalles permet de remodeler profondément la topographie du quartier. Les différents espaces seront ainsi reliés de manière plus naturelle (pentes plus douces, suppression des effets de paliers,...) et plus praticables pour l'ensemble des habitants (suppression des obstacles, accessibilité PMR sur l'ensemble des espaces réaménagés).

Outre le bénéfice apporté du point de vue de l'accessibilité, le remodelage de la topographie va permettre de changer la perception même du quartier depuis l'extérieur ;

- depuis le boulevard Vivaldi ; la fosse Wagner qui "perche" le quartier derrière un mur de plus de 10 m de haut va laisser place à un talus planté en pente adoucie, permettant d'ouvrir le quartier et de favoriser les circulations piétonnes,
- depuis la rue Gounod où le quartier apparaît comme la façade arrière d'une rampe de parking, la démolition des dalles et de leur rampe d'accès va laisser place à des pentes douces enherbées,
- depuis l'assiette de l'ancienne Tour Plein Ciel ; la nouvelle altimétrie, moins artificielle, va permettre de "désenclaver" l'Esplanade.

La suppression des dalles va ainsi faciliter un aménagement plus linéaire, qui fera perdre au quartier son caractère "perché" et le sentiment de forteresse.

La réalisation du projet sur un terrain naturel retrouvé permet un aménagement pérenne ;

- en réduisant fortement les surfaces imperméabilisées,
- en améliorant la qualité des espaces végétalisés plantés en pleine terre,
- en mettant en œuvre des techniques de gestion des eaux pluviales limitant les rejets dans les réseaux (infiltration, noues, dispositifs de stockage des eaux..).

Par ailleurs, cet aménagement va pouvoir reconnecter le quartier avec son contexte ; nouveaux liens avec le boulevard Vivaldi, la rue Bizet et le quartier pavillonnaire.

Le projet s'inscrit également en continuité du projet de parc de Montreynaud qui s'étend sur une vingtaine d'hectares. Son aménagement est une étape essentielle de la stratégie de renouvellement urbain et de reconquête de l'attractivité de Montreynaud au sein de la ville. Il s'agit à la fois de révéler la qualité paysagère du site et d'en faire un des éléments du positionnement du quartier dans son ensemble au sein de l'agglomération, en résonance avec les autres entités paysagères de la ville.